

Habilitation électrique BE Manoeuvre – Initiation

Formation continue

Durée

2 Jours

Lieux

Mantes-la-Ville, Cachan

Support

Fascicule

Coût

230 € HT/jour

Domaines de formation

Sécurité Réglementaire

Objectifs

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail
- Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Programme détaillé

Programme théorique :

- Distinguer les grandeurs électriques,
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain,
- Connaître les noms et les limites des différents domaines de tension,
- Connaître les zones d'environnement et leurs limites,
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail,
- Décrire le principe d'une habilitation,
- Donner la définition des symboles d'habilitation,
- Citer les limites de l'habilitation BE Manœuvres,
- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation,
- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT,
- Citer les équipements de protection collective (EPC) et leur fonction,
- Citer les moyens de protection individuelle (EPI) et leurs limites d'utilisation,
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement,
- Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel dans un environnement électrique,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Programme pratique :

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension,
- Identifier les limites et les zones d'environnement,
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation,
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés,
- Identifier les matériels électriques objets des (liés aux) manœuvres,
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés,
- Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations,
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation,
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée,
- Appliquer les instructions de sécurité,
- Réaliser des manœuvres dans les domaines de tension TBT et BT,
- Rendre compte de son activité,
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils,

Habilitation électrique BE Manoeuvre – Initiation

Formation continue

- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Moyens pédagogiques

Le déroulement de la formation est constitué d'un module d'un module théorique de 6h et d'un module pratique de 8h intégrant une évaluation théorique et pratique. Le module pratique consiste à mettre les stagiaires en situation réelle au sein de l'entreprise ou en situation reconstituée dans nos ateliers.

Modalités de suivi et d'évaluations

Quizz et/ou mise en situation

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Téléphone : 09 86 03 50 71 - Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 16/06/2026